#### Fédération des Associations PSB – Président : M. Christian Pinot Secrétaire-trésorière : Mlle Monique Mompas

Siège social: 22 rue Victor-Hugo, 54230 Neuves-Maisons - Tél.: 06.81.60.04.02

# LA LETTRE DE LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS PRESENCE DU SOUVENIR BOURBONIEN

#### PROTECTEUR ET PRESIDENT D'HONNEUR : MONSEIGNEUR LE PRINCE LOUIS, DUC D'ANJOU

LETTRE N° 59

AOUT-SEPTEMBRE 2011



# Monseigneur le duc d'Anjou ouvre la XVIII<sup>e</sup> session et Université d'été du Centre d'Études Historiques

Le Mans, 7 juillet 2011

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, Chers amis.

Ma venue au Mans cette année n'est pas le fait d'un simple hasard. Je désire renouveler mon attachement et mon intérêt pour cette université légitimiste de grande qualité.

La réussite d'un projet, c'est la fine conjoncture de plusieurs facteurs. Dans le cas présent, il y a le travail de scientifiques, d'universitaires, de chercheurs qui acceptent de mettre en commun leurs connaissances, leurs points de vue sur un même sujet. Leur souci : le respect de la réalité, de la Vérité Historique.

Il y a également l'organisation confiée à une équipe sérieuse présidée par Christian Pinot que je remercie encore une fois pour son efficacité. Et enfin, il y a vous, les auditeurs, sans qui les propos seraient sans suite.

Ces actions conjuguées permettent la réussite depuis maintenant près de dix-huit ans de l'université du Mans.

J'adresse mes encouragements à chacun d'entre vous pour que cette œuvre au service d'une meilleure connaissance de l'Histoire de France perdure et s'amplifie car chacun y met du sien.

Vous voyez combien une initiative qui fonctionne produit des fruits par la conjonction des compétences.

Ce principe est valable pour toutes les personnes de bonne volonté qui, en faisant l'union autour de valeurs communes, peuvent progresser dans leur entreprise.

Si j'avais un parallèle à faire, j'évoquerais l'unité de la France si chère à obtenir et pourtant indispensable au pays. Implicitement, cela procède de la même démarche. L'unité de la France passe en premier par l'unité entre tous les Français. C'est un vrai sujet de réflexion car n'oublions pas que la France de demain, c'est aujourd'hui que nous la construisons. Ce que nous faisons aujourd'hui est déjà l'héritage que nous offrirons demain à nos enfants.

Nous en reparlerons car le propos n'est pas là aujourd'hui et je suis heureux d'ouvrir cette dix-huitième université sur le thème « 1661 : 350° anniversaire de la prise de pouvoir personnel par Louis XIV ».

Louis, duc d'Anjou

# Un colloque exceptionnel

C'est donc la dix-huitième année que le CEH tient son Université d'été, depuis sa création par le Dr Thierry Jordan et son épouse en 1993, au centre diocésain de l'Étoile du Mans du 7 au 10 juillet.

Le début des travaux est précédé le jeudi matin par l'assemblée générale statutaire de la Fédération des associations Présence du souvenir bourbonien dont le procès-verbal se trouve plus loin dans cette livraison du *Bulletin*. Sa décision majeure a été l'adhésion en tant que personne morale de toutes les PSB, chacune dans sa région d'activité, à l'Institut duc d'Anjou, créé et présidé depuis la fin de l'année 2010 par Monseigneur le prince Louis, duc d'Anjou, pour faire rayonner à son service de chef de la Maison de Bourbon la présence de l'héritage de la dynastie qui a fait la France.

Monseigneur, accompagné par son secrétaire particulier Xavier Bureau, nous rejoint alors pour le déjeuner où il est entouré par les professeurs Yves-Marie Bercé, Directeur émérite de l'École des chartes et à la Sorbonne, Bernard Barbiche, professeur émérite à l'École des chartes, leurs épouses, Lucien Bély, professeur d'histoire moderne à la Sorbonne, le père Jean-Yves Ducourneau, aumônier du diocèse aux armées, l'historienne Joëlle Chevé, et les vice-présidents de l'IDA, Daniel de Montplaisir et Christian Pinot. Placé à sa droite, le jeune comédien Axel Vanacker du très renommé cours d'art dramatique de Jean-Laurent Cochet à Paris qui tiendra le rôle de Louis XIV dans la pièce de théâtre interprétée pendant la session.

Monseigneur qui avait honoré par deux fois dans le passé de sa participation les Universités d'été du CEH consacrées à Henri IV et au rayonnement des Bourbons en Europe, nous procurait l'immense joie d'ouvrir cette dix-huitième édition qui devait réunir une centaine d'auditeurs particulièrement motivés par sa présence et venus écouter les vingt conférenciers qui se succéderont pendant ces quatre journées, sans oublier les treize comédiens élèves du cours Jean-Laurent Cochet, qui nous feront la surprise et le plaisir de suivre la presque totalité des travaux, et les journalistes de la presse locale couvrant l'événement.

Chaleureusement applaudi à son entrée dans la salle des séances, le prince Louis est salué et remercié par le président du CEH et prononce l'allocution d'ouverture reproduite en première page.

Pour évoquer le 350° anniversaire de la prise de pouvoir personnel par Louis XIV en 1661, nul n'était mieux placé que le professeur Lucien Bély, agrégé d'histoire et docteur d'État, salué de toutes parts comme le meilleur connaisseur actuel et spécialiste du Grand Roi et de son temps. Son œuvre est impressionnante avec un foisonnement d'ouvrage: Espions et Ambassadeurs au temps de Louis XIV (Fayard, 1990), Les Relations internationales en Europe, XVI'-XVIII' siècles (PUF, 1992), La France moderne 1498-1789 (PUF, 1994), La Société des princes (Fayard, 1999), L'Europe des traités de Westphalie (PUF, 2000), Louis XIV, le plus grand roi du monde (Gisserot, 2005), L'Art de la paix en Europe, naissance de la diplomatie moderne, XVI'-XVIII' siècles (PUF, 2007), La France au XVII' siècle (PUF, 2009). Il a organisé et publié les Actes de colloques internationaux consacrés à L'Invention de la diplomatie (PUF, 1998) et à La Présence des Bourbons en Europe (PUF, 2003) et a dirigé la publication du Dictionnaire de l'Ancien Régime (PUF, 1996) et de l'Histoire de la diplomatie française (Perrin, 2005).

Il présente d'abord ce que fut la rupture politique de 1661. La mort de Mazarin, qui a dirigé les affaires de la France depuis 1643, est un événement majeur, que prolongent deux décisions spectaculaires de Louis XIV. Le 10 mars 1661, le roi annonce qui n'aura plus de premier ministre : il règne et il gouverne. Il s'impose ainsi un lourd travail et se prive aussi d'une protection utile en cas de mécontentement. Le 5 septembre, à Nantes, Louis XIV fait arrêter Nicolas Fouquet, le surintendant des finances, indique qu'il assume désormais luimême cette fonction et ordonne de juger son ministre. Ces décisions brutales suscitent une grande surprise. Lucien Bély remarque qu'elles font partie des pratiques de la monarchie, qui peut recourir, en cas de besoin, à des coups de maître, des coups de majesté ou des coups d'État. Louis XIV a vu sa mère agir ainsi pendant la Fronde et lui-même a fait arrêter en 1652 le cardinal de Retz. Une telle opération nécessite un grand secret pour en conduire les préparatifs. Louis XIV exprime sa fierté d'avoir su dissimuler ses intentions et garder le secret. Cette dissimulation parfaite est alors considérée comme une vertu royale. C'est l'histoire de la dissimulation et du secret que Lucien Bély invite à découvrir.

Mme Joëlle Chevé, auteur d'une magnifique biographie de la reine Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV, parue chez Pygmalion en 2008 et collaboratrice de la revue Historia, lui succède pour évoquer l'épouse du Grand roi, trop souvent oubliée mais pourtant acteur majeur du règne depuis le mariage célébré en juin 1660 jusqu'à sa mort survenue en 1683. Elle fait revivre les événements, négociations et péripéties entourant cette union dynastique à la lumière du contexte européen de l'époque, s'attardant sur le rôle joué par Mazarin, soucieux d'une nouvelle alliance avec les Habsbourg d'Espagne de la Maison d'Autriche, contribuant à désamorcer les conflits. Au-delà des tractations sur la dot (jamais payée) et la renonciation (qui y était liée) à la succession espagnole, elle montre combien elle n'oublia en fait jamais ses droits dont son fils le Grand dauphin hériterait un jour et qui firent entrer la couronne d'Espagne dans la Maison de Bourbon. Elle s'applique à démontrer que la reine, en apparence effacée face au rayonnement du Roi Soleil, joua un rôle politique et dynastique très important, le couple royal ayant justement bien fonctionné sur ces plans.

M. Arnauld Brejon de Lavergnée, conservateur des collections au Mobilier national, pour sa cinquième participation à nos Universités d'été, vient ensuite présenter « Les tapisseries dans la collection de Louis XIV ». Une large sélection en est montrée sur grand écran, illustrant ses explications sur leur signification en relation avec cette période du règne et les événements les plus marquants. Le Prince montre un grand intérêt pour ces chefs-d'œuvre qui font partie de notre patrimoine national.

Après une pause au cours de laquelle Monseigneur se soumet, avec Daniel de Montplaisir, à la dédicace du livre sorti en librairie le 2 juillet Louis XX, petit-fils du Roi Soleil – tous les exemplaires disponibles étant épuisés en quelques minutes, il faut aller chercher ceux dont disposent les libraires du Mans pour satisfaire toutes les demandes –, les jeunes comédiens présentent au Prince une répétition de plusieurs scènes de la pièce de Mme Simone Le Lever du Soleil. Monseigneur y prend un vif plaisir qu'il manifeste avec joie aux interprètes, trouvant cette évocation historique de la période traitée cette année sous forme de pièce de théâtre très vivante et très réussie. Une véritable atmosphère de fête règne alors au centre de l'Étoile, un moment de grand bonheur pour tous s'exprimant autour d'un apéritif convivial.

Après le dîner et le départ du Prince, se tient l'assemblée générale annuelle et statutaire du CEH. Le rapport d'activité du président et le rapport financier du trésorier font l'objet d'intéressants commentaires et suggestions avant d'être approuvés à l'unanimité. Notre secrétaire générale depuis la fondation du CEH, Brigitte Jordan, fait part de son souhait d'être déchargée de cette lourde tâche qu'elle a assurée pendant dixhuit ans avec une remarquable efficacité et une parfaite continuité. Hormis Monique Mompas élue l'an passé, tous les autres mandats sont par ailleurs arrivés à expiration. Sont élus au conseil (qui, réuni aussitôt, confirme les postes et les rôles de chacun): Christian Pinot président, Me Dominique Bonnet et Laurent Chéron vice-présidents, Benoît Galland trésorier, Monique Mompas secrétaire et trésorière adjointe, Marie-Catherine Marot secrétaire adjointe, Daniel de Montplaisir conseiller historique.

Reprenant un échange amorcé l'an passé sur les futurs thèmes de nos universités d'été, il est retenu pour la dix-neuvième session celui de « Parallèle entre la monarchie de France et celle d'Espagne, des premiers temps à aujourd'hui ». Le titre devra sans doute être formulé de manière plus simple et attractive, mission donnée au bureau. Notre président-fondateur, le Dr Thierry Jordan, fait part de son enthousiasme pour le sujet choisi et nous propose déjà la première conférence intitulée « 1754-1830, histoire parallèle des régiments suisses d'Espagne et des Suisses de France ». Une autre preuve de sa volonté de continuer, avec Brigitte, à s'investir dans notre activité au-delà du passage de flambeau pour les aspects administratifs et organisationnels les plus lourds. Un vibrant hommage leur est alors rendu. La dix-neuvième session aura lieu au centre diocésain du Mans, du jeudi 5 juillet au dimanche 8 juillet 2012.

La seconde journée, vendredi 8 juillet, s'ouvre par une communication du Pr Bernard Barbiche, professeur émérite à l'École des chartes sur « De Colbert au patriotisme économique », venant en écho à sa passionnante conférence de l'an dernier consacrée à « Henri IV et Sully, couple politique exemplaire ? » Il met en lumière la continuité entre l'ambition et l'œuvre de Sully avec celles reprises par Colbert après la mise à l'écart de Fouquet. Même administration financière habile jugulant les dettes de l'État malgré les réalisations grandioses de Louis XIV et le coût des guerres, même politique de travaux publics, de développement de l'économie, singulièrement des industries et du commerce, y compris international, face aux puissances montantes – Angleterre et Hollande. Il est très intéressant de noter que l'ascension de Colbert, que Mazarin lui avait recommandé, est l'une des toutes premières décisions majeures du jeune roi voulant gouverner par lui-même au travers de collaborateurs totalement dévoués et fidèles.

Nous accueillons ensuite le professeur Yves-Marie Bercé, Directeur émérite de l'École des chartes et professeur honoraire à la Sorbonne, venu pour la quatrième fois au CEH nous communiquer son immense érudition. Nous conservons le souvenir de sa merveilleuse intervention lors de la seizième session de 2009 sur « Le rôle de la vierge de Lorette dans la succession au trône de France », prolongée maintenant par la publication de son Histoire du plus grand pèlerinage des temps modernes : Notre-Dame de Lorette aux XVI et XVII siècles qui vient de sortir aux Presses universitaires de la Sorbonne. Il traite de « Révolte et enjeux fiscaux en 1660 », sujet de prédilection de l'auteur de l'incontournable Croquants et nu-pieds, les soulèvements paysans (Gallimard, 1974 puis 1991), suivi de Fêtes et révoltes (Hachette, 1976 puis 1994), Révoltes et révolutions dans l'Europe moderne (PUF, 1980), Le XVII siècle, de la Contre-réforme aux Lumières (Hachette, 1984 puis 1992). Essentiels également ses remarquables ouvrages Le Roi caché, sauveurs et imposteurs, mythes politiques populaires dans l'Europe moderne (Fayard, 1990), La Naissance dramatique de l'absolutisme (Seuil, 1992), Les Monarchies (PUF, 1997), et sa participation à l'Histoire générale des systèmes politiques (Fayard, 2001).

Au sortir de la Fronde et après avoir rétabli la continuité et l'autorité de l'État, Mazarin dans les dernières années de la régence, dut faire face à un grand nombre de révoltes populaires essentiellement paysannes, et le Pr Bercé nous en brosse un tableau précis en montrant comment les réformes des impôts et des taxes essayent d'y remédier en allégeant une pression fiscale injuste, archaïque et improductive, mais surtout devenue odieuse pour les paysans par ses complications et ses exemptions. En assumant lui-même le pouvoir, Louis XIV dut faire face à cette situation et faire le choix des bonnes décisions en la matière et des hommes pour les exécuter. Ce fut aussi le prologue de la disgrâce de Fouquet, suspecté de mener une politique financière et monétaire ne pouvant mener au retour à la paix civile par une meilleure paix fiscale. C'est sur le terrain que Colbert va faire ses premières armes pour réformer les finances publiques.

Dans la conférence suivante sur « La prise de pouvoir par les Bourbons », Daniel de Montplaisir met en perspective la prise de pouvoir par Louis XIV avec celle des six autres Bourbons montés sur le trône avant et après lui (Henri IV, Louis XIII, Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X), ainsi qu'avec celle des Bourbons en exil, jusqu'à Louis XX. Quelle est la signification du pouvoir royal, comment se conquiert-il et s'exerce-t-il, quelles en sont l'utilité et la portée sociale ? Voilà, parmi d'autres, quelques questions auxquelles il est tenté d'apporter un début de réponse.

Après le déjeuner, nous retrouvons, participant pour la cinquième fois à nos travaux, Florence de Baudus, venue nous parler de « 1661 : transfert de la cour des Aides de Cahors Montauban », poursuivant l'histoire de sa famille commencée il y a deux ans sur le thème « De Saint-Antonin à Cahors, une famille dans la tourmente des guerres de religion ». Alors que débute le règne personnel de Louis XIV, Cahors était un bastion resté catholique depuis les guerres de religion. Sa Cour des Aides avait fortement contribué à la défense de la légitimité, et il en était toujours ainsi en 1661. Louis XIV en avait témoigné personnellement sa satisfaction. Mais à 18 lieues de là, Montauban, malgré la paix d'Alès, était retranché dans son protestantisme. Le roi, pour gagner la ville à sa cause, entreprit d'augmenter le nombre des catholiques y résidant en le faisant venir de Cahors la fidèle. C'est ainsi que fut décidé le transfert de la Cour des Aides de Cahors à Montauban, au grand regret des Cadurciens qui considéraient que leur fidélité aurait dû les épargner d'une telle mesure, et tout autant du présidial de Montauban voyant cette irruption papiste de très mauvais œil. Le roi scella l'édit en 1661, acte d'autorité obligeant les conseillers à émigrer dans la ville protestante ou à renoncer à leur charge. La famille de Baudus opta de rester à Cahors dont le déclin face à Montauban commençait alors.

C'est le jeune historien Fadi El Hage de l'université de Paris I, docteur ès lettres, qui continue cette savante après-midi pour évoquer « Les rapports de Louis XIV et Turenne ». La vie active de Turenne se situa précisément pendant la première partie du règne avec la guerre de Trente ans, son rôle dans la Fronde et les intrigues des princes avec l'Espagne. Après avoir « racheté » dès 1651 sa trahison, qui était le signe des derniers soubresauts de ce « devoir de révolte » nobiliaire que le Grand roi allait annihiler, Turenne fut jusqu'au traité des Pyrénées le principal général de l'armée royale. La victoire des Dunes le consacra comme le sauveur de la monarchie française. À partir de 1661 et le gouvernement personnel de Louis XIV s'ouvrait une période de quatorze ans où Turenne se trouva en relation directe avec le roi. La fin du rôle politique de la haute noblesse dans le système monarchique explique son effacement relatif en temps de paix, mais la guerre venue, il s'avérait indispensable et ses rapports avec le roi devenaient ostensibles. Maréchal depuis 1660, il est souvent considéré comme un ministre de la Guerre de fait, ne s'entendant d'ailleurs pas avec Louvois, et on a pu dire qu'il fut « le dieu de la guerre » du gouvernement personnel de Louis XIV.

(Suite page 13)



Pendant le déjeuner : le prince Louis entre Axel Vanacker (Louis XIV dans la pièce de théâtre) et Xavier Bureau. ➡

Monseigneur à son arrivée.





Pr Bernard Barbiche, Ségolène de Dainville-Barbiche, Joëlle Chevé, Monseigneur, Pr Yves-Marie Bercé et son épouse, Pr Lucien Bély.

Daniel de Montplaisir,
Catherine Robert (responsable de la table de
presse et de la librairie), Monseigneur,
Brigitte Jordan, père Augustin Pic,
Monique Mompas,
père Jean-Yves Ducourneau,
et Christian Pinot. 

→





♠ Monseigneur ouvre la XVIII<sup>e</sup> Université d'été. ♠



Monseigneur et le Pr Lucien Bély. \*









Arnauld Brejon de Lavergnée. •





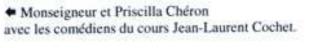
Brigitte Jordan, Monseigneur, Daniel de Montplaisir, écoutent le directeur des collections au Mobilier national.



Monseigneur rejoint la salle de répétition de la pièce de théâtre... et prend place au milieu des jeunes, pour cette répétition. 🏚



Père Jean-Yves Ducourneau.





Pr Yves-Marie Bercé. 4









★ Florence de Baudus.



**★** Jean-Claude Boyer.





Fadi El Hage.

Bertrand Fonck. 4





★ Hervé Pinoteau.

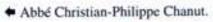
Alexandre Maral. 4





- ◆ Jean-Christian Petitfils.
   ◆ Pr Michel Vergé-Franceschi.









★ Laurent Chéron.





· Odile Bordaz.



Les « petites Mazarines ». ♣



« Le Lever du Soleil ». 4



♦ Dernier dialogue entre Louis XIV et Marie Mancini.

La troupe des comédiens autour d'Anne d'Autriche et de Mazarin.



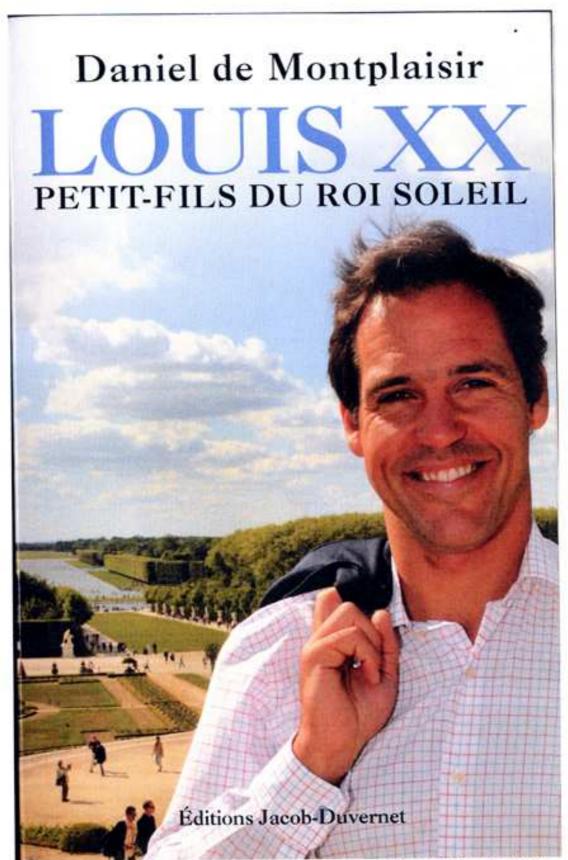


Photo © Claude Abron

Daniel de Montplaisir, conseiller de l'Assemblée nationale et historien, est notamment l'auteur de La Monarchie, idées reçues (éditions du Cavalier-Bleu, 2003) et de Le Comte de Chambord, dernier roi de France (Perrin, 2008).

Il nous propose ici, avec une histoire du royalisme, la première biographie de l'actuel titulaire de la couronne de France.

## (Suite de la page 4)

Bertrand Fonck, chef du Bureau des archives historiques, département de l'armée de terre, au Service Historique de la Défense, autre représentant marquant de la nouvelle génération d'historiens, prolonge parfaitement le sujet en présentant « La réorganisation de l'armée royale en 1661 par Louis XIV et les Le Tellier ». Il était bien évidemment essentiel pour le roi de s'assurer de la fidélité des armées par un contrôle direct que les Le Tellier vont contribuer largement à leur apporter tout en modernisant et simplifiant leur fonctionnement au service non seulement de la défense du royaume mais aussi des ambitions de la politique internationale de Louis XIV. Une très intéressante étude sur les armées du Grand siècle.

Jean-Claude Boyer, chercheur au CNRS, qui fut à deux reprises pensionnaire puis chargé de mission à l'Académie de France à Rome (Villa Médicis), lui succède pour évoquer « 1661 et les arts : prise de pouvoir ou héritage ? » Dans le domaine des arts (au sens étroit : architecture exceptée), l'année 1661 ne marque ni rupture ni évolution, sans doute par manque d'un véritable intérêt du roi (selon ses propres dires) : la vie artistique va du même train que du vivant de Mazarin. Les grandes nouveautés, différées, apparaissent un peu plus tard, autour de 1665 : le grand protagoniste est alors Colbert plutôt que le roi qui n'a pas « la moindre curiosité pour ces sortes de choses » (témoignage de Christian Huygens, 1668). Des institutions capitales - « Petite académie », Académie royale de peinture et de sculpture, Académie de France à Rome sont mises en place mais les principales réalisations sont avant tout l'aboutissement de projets antérieurs et l'accroissement des collections royales se fait selon les principes, bien établis, de l'âge de Mazarin. En fait Louis XIV - qui semble ignorer en 1670 que le Bernin est en train de sculpter sa statue équestre ! - se repose sur Colbert et c'est dans ce cadre, où il a les coudées franches, que Le Brun donne quelques chefs-d'œuvre comme les tapisseries de l'Histoire du roi dont le caractère novateur reflète l'évolution des mentalités. Pour les collections royales, les idées directrices restent les mêmes. À la fois héritage et captation de pouvoir (par Colbert et le Brun) la période ainsi ouverte se clôt en 1683 avec la mort du ministre. L'action menée l'a été selon les conceptions généralement admises : relative absence d'originalité qui rend ses résultats d'autant plus admirables.

Nous avions prévu d'entendre le cher abbé Éric Pépino après le dîner, mais retenu par des obligations dans son diocèse lyonnais, il ne pouvait faire le déplacement jusqu'au Mans. Sa communication sur « Blaise Pascal » sera toutefois publiée dans les Actes à venir.

Le père Jean-Yves Ducourneau, lazariste détaché au diocèse aux Armées, présent à toute la session pour faire connaître son livre relatant son expérience de « soldat de Dieu » en Afghanistan (Les Clochers sonnent aussi à Kaboul, Éditions des Béatitudes), qui a largement alimenté les conversations pendant ces quatre jours, nous propose d'utiliser ce temps de parole pour nous parler une nouvelle fois (la sixième depuis dix ans) de Saint-Vincent de Paul et de « L'action des lazaristes en faveur des pauvres et des démunis au début du règne de Louis XIV ». Le père Ducourneau a publié plusieurs ouvrages sur ces sujets (Jésus, l'Église et les pauvres, Éditions des Béatitudes, 2010, et plusieurs volumes sur Saint-Vincent de Paul et les lazaristes parus aux éditions Médiaspaul entre 1996 et 2007).

Pour commencer la troisième journée, samedi 9 juillet, Hervé Pinoteau, vice-président de la Société des amis du Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, vient alors traiter du « Sacre de Louis XIV ». Cette cérémonie eut lieu à Reims le dimanche 7 juin 1654 et le siège archiépiscopal étant vacant, ce fut Simon Le Gras, évêque de Soissons et premier suffrageant, qui fut consécrateur. Philippe, Monsieur, duc d'Anjou, frère du Roi, y tint bonne place, alors que Gaston, duc d'Orléans, fut prié de rester chez lui. Le prince de Condé luttait alors contre nous avec les Espagnols! Le Roi âgé de quinze ans y fit bonne figure et déclara que la couronne posée sur sa tête y était bien assurée. On a le récit non publié d'un des moines de Saint-Denis (abbaye dont Mazarin était abbé!) qui apportèrent et remportèrent les insignes et vêtements du souverain. Un livre illustré de trois planches fut publié, le premier d'une série.

Nous entendons après lui Sabine Du Crest, maître de conférence en histoire de l'art moderne à l'université de Bordeaux III, évoquer « Une prise de pouvoir esthétique et symbolique : l'attraction solaire dans les fêtes et les décors de Versailles ». Elle fait revivre les fêtes données autour du mythe d'Apollon et de la fable apollinienne appliqués au jeune roi, où le soleil apparaissait sous sa forme poétique et mythologique. Le thème de l'univers placé sous l'autorité solaire est ainsi au centre du carrousel de 1662, où le roi est costumé en empereur des Romains par les représentants de toutes les parties du monde.

Alexandre Maral, Conservateur en chef chargé des sculptures au château de Versailles, intervient ensuite sur le thème « Images de l'enthousiasme royal autour de la prise de pouvoir de Louis XIV ». À plusieurs reprises dans ses Mémoires pour l'instruction du dauphin, Louis XIV s'est considéré comme spécialement assisté par la providence divine. Cet enthousiasme politique s'est manifesté dans le domaine artistique. Assez tôt après la prise de pouvoir de 1661, l'image d'Apollon a été associée à Louis XIV, comme en témoignent plusieurs chefs-d'œuvre de la sculpture versaillaise : sous le voile mythologique, c'est une assistance divine au roi de France qui fut ainsi mise en scène. D'autres images, comme celle du roi David, furent investies de la même signification. Mais la plus célèbre demeure assurément le buste sculpté par le Bernin lors de sa venue en France (1665), qui a laissé le portrait d'un prince chrétien, docile aux moindres inflexions de la grâce.

Après le déjeuner, pour la septième fois depuis 1999, Jean-Christian Petitfils nous honore de sa participation à nos travaux. Après les mystères entourant l'assassinat d'Henri IV l'an passé, il nous entraîne dans une évocation captivante de l'arrestation de Fouquet, de ses causes et des événements qui l'entourèrent. Parmi les plus de vingt-cinq ouvrages d'érudition historique qu'il a publiés depuis 1970 jusqu'à aujourd'hui, se trouve en bonne place son Fouquet (Perrin, 1998, réédité dans la collection Tempus en 2005). Il faisait ressortir le lien unissant le surintendant des finances au parti dévot et à tout un réseau à son service dans l'appareil d'État, dans la marine, le commerce et la vie économique du temps. Il fallait pour le jeune roi réduire cet État dans l'État pour s'en affranchir, condition nécessaire et indispensable pour exercer pleinement le pouvoir. Le rôle joué par d'Artagnan nous ramène enfin au masque de fer et à son énigme à laquelle Jean-Christian Petitfils a consacré des ouvrages ouvrant de nouvelles pistes cernant de plus en plus près la vérité : L'Homme au masque de fer, le plus mystérieux des prisonniers de l'histoire (Perrin, 1970), puis Le Masque de fer, entre histoire et légende (Perrin, 2003).

Michel Vergé-Franceschi, professeur à l'université de Tours, notre collaborateur le plus assidu à toutes nos Universités d'été, poursuit le sujet avec sa verve et son élan habituels, en traitant de « Colbert contre Fouquet », s'appuyant sur ses livres Colbert ou la politique du bon sens (Payot, 2002) et La Société française au XVII siècle (Fayard 2006), il revient sur le rôle du parti dévot, n'hésitant pas à suggérer que Molière s'était inspiré du personnage pour son Tartuffe, afin de complaire au roi. Il décortique le long chemin et la lutte que Louis XIV aurait à parcourir et à mener pour démanteler le système Fouquet jusqu'en fait à 1683, voire 1691, pour s'en débarrasser totalement. Michel Vergé-Franceschi avance même qu'il faudrait attendre cette date pour parler vraiment de la pleine prise du pouvoir personnel par le Roi Soleil. Débouchant sur un retour au masque de fer sur lequel il a également travaillé avec son remarquable Masque de fer (Fayard, 2009), il ouvre d'autres hypothèses autour de la disparition jamais élucidée du duc de Beaufort, petit-fils bâtard d'Henri IV et donc cousin du roi, au cours de combats en mer Méditerranée contre les Turcs. S'ensuit un éblouissant échange avec Jean-Christian Petitfils, un haut moment de cette dix-huitième session autour d'un des sujets les plus obscurs et controversés de notre histoire moderne.

Fidèle à toutes nos Universités d'été depuis le début, M. l'abbé Chanut prend le relais avec sa communication consacrée à « Mazarin et le jansénisme ». Après avoir, à grandes enjambées, retracé l'histoire du jansénisme pendant le ministère du cardinal qui commença avec la publication de l'Augustinus et s'acheva avec la discussion sur le fait et le droit à propos des Cinq propositions, il brosse un tableau très concret et éclairant de la spiritualité de Mazarin. Contrairement aux idées reçues et largement propagées, il s'attache à montrer les convictions religieuses profondes du cardinal, Romain de Rome, élevé dans le prestigieux collège romain au rythme de la réformation tridentine.

Après le dîner, nous rejoignons en autocar le théâtre du campus de l'université du Maine pour assister à la représentation de la pièce de Madame Simone et François Proché, Le Lever du Soleil, interprétée par les élèves du cours Jean-Laurent Cochet autour de Priscilla Chéron qui l'a mise en scène et qui tient avec brio le rôle de la reine Anne d'Autriche. Au-delà du parti-pris plus que discutable de Madame Simone quant à la relation réelle entre la reine et Mazarin, un portrait de grand talent sur les intrigues des « petites Mazarines » autour du roi et de leur oncle, cardinal-ministre vieillissant et bientôt aux portes de la mort, ainsi que sur la prise de conscience royale et des devoirs en découlant par le jeune Louis XIV à la veille de son mariage avec l'infante Marie-Thérèse d'Espagne et de son acte d'autorité lui donnant la totalité du pouvoir. Des étudiants de l'université du Maine gracieusement conviés et des membres des familles des comédiens qui pour la plupart se produisent en public pour la première fois, se sont joints aux participants de l'Université d'été, soit plus de 150 spectateurs enthousiastes.

Au matin du dernier jour, le dimanche 10 juillet, la messe est dite par M. l'abbé Chanut dans la chapelle, selon la forme extraordinaire du rit romain. Suivant une tradition que nous lui connaissons bien, l'abbé Chanut a confectionné un très utile et beau livre de messe adapté à la circonstance, que nous conserverons certainement comme un précieux souvenir.

Après la messe, notre vice-président Laurent Chéron vient nous présenter un sujet original avec son « Voyager avec Jean de La Fontaine à travers la France de l'"avènement" ». Du 23 août au 7 septembre 1663, La Fontaine fit en quinze jours le voyage de Paris à Limoges. De l'équipée, nous reste un récit posthume de forme épistolaire, les six Lettres de La Fontaine à sa femme ou Relation d'un voyage de Paris en Limousin. On y suit sans ennui notre voyageur, qui sait être un narrateur léger mais précis à la fois. Il nous conduit d'abord à nous interroger sur les mobiles du voyage en province au XVII° siècle. Le contexte politique de l'avènement n'y est pas étranger. En route, les conventions mais aussi l'originalité du regard d'un visiteur – déjà un touriste? – nous intéressent aussi. Enfin, au fil des douze étapes de cette petite odyssée, maintes remarques, parfois impatientes, témoignent des contraintes que le voyageur devait endurer, même pourvu des honnêtes commodités du temps.

Mme Odile Bordaz, conservateur du patrimoine, nous parle après le repas de « Louis XIV à Vincennes en 1661 ». Lieu majeur de l'Histoire de France, étroitement lié à la royauté, le château de Vincennes s'est retrouvé au cœur des événements qui ont marqué le début de l'année 1661. Dès le 8 février, Mazarin s'était retiré dans ce château dont il était gouverneur depuis 1652 et qu'il venait de faire transformer par l'architecte Louis Le Vau, afin de disposer aux portes de Paris d'une résidence fortifiée, mais au goût du jour, capable d'accueillir en cas de troubles le roi, la famille royale et leurs proches.

Jusqu'au 9 mars 1661, jour de la mort de Mazarin, le centre politique du royaume s'était déplacé à Vincennes. C'est là que quelques jours après la mort du cardinal, Louis XIV annonça sa décision de gouverner désormais sans Premier ministre.

C'est Vincent Beurtheret qui donne enfin la dernière communication sur le thème : « Découvertes et esprit scientifique au temps de Louis XIV ». Les temps féodaux avaient mené de nombreuses expériences sans se préoccuper des causes des phénomènes observés. Ce « principe de parcimonie » ou « rasoir de Ockham » perdurait au début du XVII siècle chez Galilée, en dépit des travaux de Francis Bacon. Sous l'impulsion donnée par Descartes en ses magnifiques Méditations métaphysiques, plaçant les sciences dans l'ordre mystérieux de la Création de Dieu – Dieu n'est pas soumis aux phénomènes physiques car c'est Lui qui les a créés, donc les Sciences ne sont pas opposables à la Foi – condamnant par avance tout positivisme et tout matérialisme, un véritable esprit scientifique apparut, à tout le moins pour un siècle, menant les chercheurs dans leurs découvertes.

Le président Christian Pinot clôture alors une dix-huitième session d'une grande et rare intensité, en un anniversaire qui nous appelle à la réflexion sur l'avenir de la France à la lumière d'un passé glorieux, célébré avec celui qui incarne aujourd'hui son héritage et qui nous a offert le plus beau des cadeaux en venant procéder lui-même à son ouverture et en partager la première journée après la création, de par sa volonté, du nouvel Institut duc d'Anjou, Monseigneur le prince Louis, chef de la Maison de Bourbon.

Ouest France, le mercredi 6 juillet 2011

### Louis XIV au centre de L'Etoile du 7 au 10 juillet

Le thôme de la 18° université d'été du centre d'Études historiques (CEH), ce sera : = 1861, anniversaire de la prise du pouvoir personnel par Louis NIV «

Le prépident Joan-Christian Pinot et le Docteur Thienry Joidan, le fondéteur du CEH, ont invité d'éminents spécialisées : L'abbé Chanut (Mazarin el la janselnisme) : Laurent Chéron (Voyager avec Jeán de la Fontaine) : Daniel de Montplaisir (Les sept praxe de pouvoir per les Bountonis) : Jean-Christian Pétitills (L'arrestation de Fouquer) ; L'abbé Bric Pépino (Blaise Pascal) ; Horvé Pinoseu (Le sione de Louis XV) : Michel Vergé Franceschi (Colibert contre Fouquer).

Les confidenciers font un exposé de 35 minutes suivi d'un échange de 20 minutes avec les auditeurs. Ouverture de l'université, jixidi à 14 h, avec Lucien Bélly : « De Colbert au patrictame économique », suivi de Mane Chevot : « Un couple moconnu : Louis XIV et Mane - Thintee » et de M. Brejon de Lavergnée : » Les



Le président Ohretian Pinot (à gauche) ahline les conférences dibats pendant les 4 jours.

Inpriseriés dans la Collection de Louis XV =

Contact : 02:47:66:61:02.

Ouest France, le lundi 11 juillet 2011

Le duc d'Anjou ouvre l'Université d'été royaliste



C'est un presoa Louis trés sourtant (laur centre) qui a participé à la journée d'ouverture. Disbout, le président de l'Université Christian Pinct et à disulte, le premiter conférencier Lucian Bête.

Le prinde Louis de Bourbon a hononé de sa présence, jeucil, au centre de l'Étole, la tournée d'ouverture de l'Université d'été consponé à - 1661 : 350° enniversits de la prise de pouvoir cemonnet par Louis XIV.

 Ma venue au Mans rivest pas un hasard. Je viens sostenir une Université très sériouse au service d'une reelleure connaissance de l'histoire de France. - Pondont quatre jours, les melleurs socialses de l'histoire des Bourbons ont essays de cemer au plue près la véri-

Joilie Chevet a amei detruit la

caricature du couple Louis XXV et Morio Trántse : « Malgré les frasques du roi, le couple auts été le plus uni des Bourbons, celui qui a le mieux fosotionné sur le plan dynastique et politique. »

Le professeur Verge Francheschi a conseille de neirre le Tartutté de Motière : « Tartutte, le taux dévert, c'est Fouquet, l'homme de Dieu, qui éorivant des lettres enflammées à ses maîtresses et dont l'arrestation fut digne d'Alexandre Dumas. « Le mystère du Marque de le fut intérie abordé per doux Habrieres qui pensent avoir trouse la vinté. Les étudiants intéressés par le théâtre et/ou l'histoire seront admis gratuitement à la représentation théâtrale organisée par le Centre d'études historiques (assoc. loi 1901).

# Le Lever du Soleil de Madame Simone

Interprété par :

Louis XIV	. Axel Vanacker
Mazarin	. Matthieu Bénéteau
Monsieur	. Jonathan Khelifi
Ondedei	. Hugues Popot
Philippe Mancini	Benoît Chauvin
Alphonse Mancini	. Mickaël Tabury
Anne d'Autriche	. Priscilla Chéron
Marie Mancini	. Vigdis Gondinet
Olympe Mancini	. Delphine André
Victoire Mancini	. Athéna Zelcovich
Laure Mancini	. Caroline Paradivin
Anne-Marie Mancini	. Alexandra Zenger
Hortense Mancini	. Sophie Loustalot

Le rôle d'Hortense Mancini fut joué en 1947 par l'actrice Jeanne Moreau à la Comédie-Française de Paris.

# Samedi 9 juillet à 20 h 30

au théâtre du bâtiment EVE, du campus de l'université, avenue Olivier Messiaen, Le Mans

Mise en scène : Priscilla Chéron, ancienne élève du cours Jean-Laurent Cochet

# Fédération des associations Présence du souvenir bourbonien

# Assemblée générale annuelle et statutaire 2011

L'assemblée générale de la fédération des associations présence du souvenir bourbonien s'est tenue au centre de l'étoile au Mans le jeudi 7 juillet 2011 à 11 h 00, avant l'ouverture de l'université d'été du centre d'études historiques.

#### Sont présents:

PSB Lorraine,

PSB Anjou Maine.

PSB Touraine,

PSB Bretagne Vendée,

PSB Lyonnais Forez Beaujolais.

## Ont donné pouvoir :

- PSB Bourgogne,
- PSB Picardie,
- PSB Brie et Champagne,

- PSB Guyenne Gascogne,
- PSB Provence.

#### Est absente:

PSB Côte d'Azur, qui a déjà adhéré à l'Institut duc d'Anjou.

Le quorum est atteint, l'assemblée a délibéré.

- Le rapport d'activité du président est approuvé à l'unanimité.
- Le rapport financier de la secrétaire trésorière est approuvé à l'unanimité.
- La décision de faire adhérer chaque PSB en tant que personne morale à l'IDA, comme l'avait déjà fait PSB Côte d'Azur, a été adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 12 h 00.

# Si vous souhaitez vous procurer un ou plusieurs exemplaires des Actes du Centre d'Études Historiques

Merci de retourner le coupon ci-dessous à l'adresse suivante :

# Centre d'études historiques BP 51 403 – 37014 TOURS cedex 1 – Tél. : 06.09.79.75.66.

Le coupon devra être accompagné d'un chèque correspondant au montant de la commande, soit :

- 29,00 euros par exemplaire des Actes de la session Louis XIV et le Grand siècle,
- 31,00 euros par exemplaire des Actes de la session Louis XV et les Lumières,
- 31,00 euros par exemplaire des Actes de la session De Chateaubriand au comte de Chambord,
- 31,00 euros par exemplaire des Actes de la session Régentes et femmes de pouvoir en monarchie,
- 31,00 euros par exemplaire des Actes de la session 1589, des Valois aux Bourbons,
- 31,00 euros par exemplaire des Actes de la session Henri IV le premier roi Bourbon,

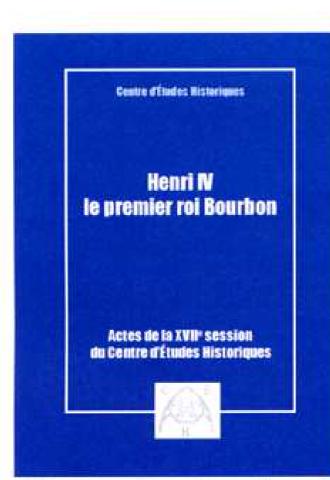
-	5,00 euros de fra	is de port (ou <b>7,00</b>	euros à partir de troi:	s exemplaires comma	ındés).

Je soussigné(e) Mlle, Madame, M. (rayer la mention inutile) \_\_\_\_\_\_ souhaite recevoir :

Titre	Session	Nombre d'exemplaires	Montant		
Louis XIV et le Grand siècle : une	XIIe	ex.	ex. X 29,00 € = €		
autre idée de l'Europe	session				
Louis XV et les Lumières:	XIIIe	ex.	ex. X 31,00 € = €		
séductions et illusions	session	CA.			
De Chateaubriand au comte de	XIVe	ex.	ex. X 31,00 € = €		
Chambord	session	CA.			
Régentes et femmes de pouvoir en	XVe				
Monarchie, d'Anne de Kiev à la	session	ex.	ex. X 31,00 € = €		
duchesse de Berry	30331011				
1589, des Valois aux Bourbons	XVIe	ex.	ex. X 31,00 € = €		
	session	CA.			
Henri IV le premier roi Bourbon	XVIIe	ex.	ex. X 31,00 € = €		
	session		CX. A 51,00 C =		
Frais de port (rayer la mention inutile):					
- je commande de un à trois exemp	5,00 €				
ou	ou				
- je commande plus de trois exemplaires :			7,00 €		
MONTANT TOTAL:					

Merci de bien vouloir adresser ma commande au (nom, prénom, adresse postale complèt	ie):

Signature:



#### Du roi maudit au roi béni

Par Jean-Pierre Babelon, Membre de l'Institut, Président d'honneur de la Société Henri IV

Henri IV et Sully : un « couple politique » exemplaire ? Par Bernard Barbiche, Professeur émérite à l'école des Chartes

Les doctrines du tyrannicide au temps des guerres de religion Par Guillaume Bernard, Docteur en droit, chargé de cours à l'Ices, IPC, Faco

#### Les funérailles d'Henri IV à Saint-Denis

Par Odile Bordaz, Conservateur aux Archives nationales

### Henri IV, mythe et réalité

Par Jean-Pierre Brancourt, Professeur à l'Université de Tours

La tapisserie en France, de Catherine de Médicis à Henri III

Par Arnauld Brejon de Lavergnée, Conservateur des collections du

Mobilier national

## La tapisserie française à l'époque d'Henri IV

Par Arnauld Brejon de Lavergnée, Conservateur des collections du Mobilier national

## De la religion d'Henri IV

Par l'abbé Christian-Philippe Chanut

La Partie de chasse de Charles Collé, représentation de la France henricéenne au siècle des Lumières

Par Laurent Chéron, Agrégé d'histoire

# Littérature et magistrature, les nouvelles mamelles de la France d'Henri IV

Par Jean-Marie Constant, Professeur émérite à l'université du Maine.

#### Henri IV, le roi parisien.

Par Alexandre Gady, Professeur des universités

#### Henri IV vu par Henri V

Par Daniel de Montplaisir, Conseiller de l'Assemblée nationale

## Une épopée à la gloire du fondateur de la lignée des Bourbons : La Henriade de Voltaire

Par Jean-Noël Pascal, Professeur à l'université de Toulouse Le Mirail

# Un auteur, un livre : François de Sales et L'Introduction à la vie

Par l'abbé Éric Pépino

#### Henri IV après Henri IV, 1610-2010

Par Jacques Perot, Président de la Société Henri IV

#### L'assassinat d'Henri IV

Par Jean-Christian Petitfils, Historien et biographe, docteur d'État en science politique

#### Henri IV et les dominicains

Par le Père Augustin Pic, Dominicain

Achille de Harlay, premier président du parlement de Paris

Par Philippe Pichot-Bravard, Docteur en droit

Une invention d'Henri IV : les ordres royaux, militaires et hospitaliers de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel

Par Hervé Pinoteau, vice-président de la Société des amis du Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie

#### Henri IV et le Canada en quelques dates

Par Michel Vergé-Franceschi, Professeur d'Histoire moderne à l'université de Tours

Henri IV et la Restauration – De la mémoire politique et des nécessités de la légitimité (1814-1830) Par Emmanuel de Waresquiel, Historien

## Henri Wie premier roi Bourbon

Présenter le Centre d'Études Historiques - Ci II est une chose simple.

Gréé en lévrier 1994, il organise tous les étés, au Mans, une Université d'été et, nocessairement, des colloques en hiver, fo 16 ans, 347 contérences ant été pranoncées par plos de 2º0 contérenciers diflérents et hujours bénévoles. Si la planart de ces demiers vivent en france, il nues est arrivé d'en recevoir des fints unes, d'halle, d'Espayne on du linyagne doi.

Nos auditeurs sent issus de toutes les rigions de france, de toutes les générations et de tous les milieus sociaus. Certains ne sontrevaus qu'une lois, d'autres à plusieurs reprises et quelques ous sont lidèles au CII domict su création.

d'autres à plaseurs reprises el quelques aux sont lédeles au CH d'appies sa création. Les contributions des intervenants Dean Pierre Rabelon, Remaré Bartoide, Griffmane Bermant, Délie Bantas, Jean-Pierre Banamurt, Annuald Berjon de Laverynée, Christian Philippe Chanat, boreat Chéron, Jean Harie Constant, Alexandre Gody, Baniel de Hontylaiste, Jean-Meel Pascal, Frie Pépins, Jacquese Perse, Jean-Christian Petitifs, Angustin Pio, Philippe Pichel-Boward, Horvé Pinoban, Michel Verge-Pesnesacht, Emmanuel de Varresquiell murs sident à comprendre d'où nous vesons et dont à réléchir sar peuers quoi nous allons.

> EUR EP SIAKE, STOLA FOR IS code: 1